

PORTANT RECEVABILITÉ DES CANDIDATURES AUX ÉLECTIONS DU 19 NOVEMBRE 2019 AUX CONSEILS DE COMPOSANTES DE L'UNIVERSITÉ CLERMONT AUVERGNE (RENOUVELLEMENT GLOBAL OU PARTIEL) ET À LA COMMISSION DE LA RECHERCHE DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE (RENOUVELLEMENT PARTIELLE)

LE PRESIDENT DE L'UNIVERSITE CLERMONT AUVERGNE

Vu le code de l'éducation, notamment les articles L. 713-1 et suivants, L. 719-1, L. 719-2, L. 721-3, L. 721-1 et suivants, D. 713-1, D. 719-1 à D. 719-40, et D. 721-1 à D. 721-8 ;

Vu l'arrêté rectoral n° 2019-84-1 du 24 juillet 2019 fixant, pour l'année universitaire 2019-2020, la composition de la commission de contrôle des opérations électorales de l'Université Clermont Auvergne ;
Vu les statuts de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu les statuts de l'Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE), de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Clermont-Ferrand, de l'UFR Lettres, Culture et Sciences Humaine (LCSH), de l'École de Droit, de l'École d'Économie, de l'École universitaire de Physique et d'Ingénierie (EUPI), de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) d'Allier, de l'UFR de Pharmacie, de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales ;

Vu l'arrêté UCA-2019-480 portant organisation des élections (renouvellement global ou partiel) des représentants aux conseils de composantes de l'Université Clermont Auvergne et organisation de l'élection partielle des représentants à la Commission de la Recherche de l'Université Clermont Auvergne ;

Vu l'arrêté UCA-2019-521 portant publication des listes électorales des élections du 19 novembre 2019 aux conseils de composantes de l'Université Clermont Auvergne (renouvellement global ou partiel) et à la commission de la recherche de l'Université Clermont Auvergne (renouvellement partielle) ;

Vu l'arrêté UCA-2019-544 portant organisation des bureaux et sections de vote des élections du 19 novembre 2019 aux conseils de composantes de l'Université Clermont Auvergne (renouvellement global ou partiel) et à la commission de la recherche de l'Université Clermont Auvergne (renouvellement partielle) ;

Vu l'arrêté UCA-2019-562 portant recevabilité des candidatures aux élections du 19 novembre 2019 aux conseils de composantes de l'Université Clermont Auvergne (renouvellement global ou partiel) et à la commission de la recherche de l'Université Clermont Auvergne (renouvellement partielle) ;

Vu l'arrêté UCA-2019-563 portant composition des bureaux et sections de vote des élections du 19 novembre 2019 aux conseils de composantes de l'Université Clermont Auvergne (renouvellement global ou partiel) et à la commission de la recherche de l'Université Clermont Auvergne (renouvellement partielle) ;

Vu la réunion du Comité Électoral Consultatif (CEC) de l'UCA du jeudi 21 novembre 2019 ;

ARRETE

Article 1 :

Sont déclarés élus en qualité de représentants des usagers au sein du Conseil de composante de l'**Institut National Supérieur du Professorat et de l'Éducation (INSPE)** :

- **Nom de la liste** : « Former et être formé.e pour éduquer, enseigner, évoluer »

Titulaires :

Anne-Lise ACHARD
David GERENTON
Agathe FERRANDON DERET
Hugo CHEVASSUS
Margot MARTRES
Alexandre DESFOUGERES

Suppléants :

/
/
/
/
/
/

Article 2 :

Sont déclarés élus en qualité de représentants des usagers au sein du Conseil de composante de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) de Clermont-Ferrand :

- **Nom de la liste** : « Se rassembler pour l'IUT »

Titulaires :

Loup RUSAK
Clara PONCET-TABERLET
Thomas BOYER
Moana TCHOUBAR
Côme GRIENENBERGER
Kamila HANSALI
Yvan CAÇOTE
Alice LÉBOUCHER

Suppléants :

Willy FENO
Émilie BONCHE
Guillaume PATOUILLARD
Alice BRICHET
Normann ZOLGER
Chloé ROUDIER
Aubin CHEYROUX
Mériem HANSALI

Article 3 :

Sont déclarés élus au sein du Conseil de composante de l'École de Droit :

- Collège B (élections partielles)
 - Isabelle MOULIER
- Collège BIATSS (élections partielles)
 - Ioana GOMES

Article 4 :

Est déclarée élue au sein du Conseil de composante de l'École d'Économie -collège A- (élections partielles) :

- Pascale COMBES MOTEL

Article 5 :

Sont déclarés élus au sein du Conseil de composante de l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) d'Allier :

- Collège A (élections partielles)
 - Jean-Louis ROBERT
- Collège USAGERS (élections partielles)
 - **Nom de la liste** : « Les étudiants de l'IUT d'Allier »

Titulaires :

Amandine VIEIRA
Arthur PALMIERI

Suppléants :

Éline BREEVAART
/

Article 6 :

Est déclarée élue au sein du Conseil de composante de l'UFR de Pharmacie -collège BIATSS- (élections partielles) :

- Anaïs VENUAT

Article 7 :

Est déclarée élue au sein du Conseil de composante de l'UFR de Médecine et des Professions Paramédicales -collège B- (élections partielles) :

- Carole GOUMY

Article 8 :

Le présent arrêté sera porté à la connaissance des électeurs par voie d'affichage dans les locaux des composantes de l'UCA concernées, ainsi qu'à l'adresse suivante : <http://www.uca.fr/elections/>.

Le Directeur Général des Services est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Clermont-Ferrand, le 21/11/2019

Le Président de l'Université Clermont Auvergne



Mathias BERNARD

- Transmis au contrôle de légalité le 21 NOV. 2019
- Publié le 21 NOV. 2019

Modalités de recours : En application de l'article R421-1 du code de justice administrative, le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand peut être saisi par voie de recours formé contre les actes réglementaires dans les deux mois à partir du jour de leur publication et de leur transmission au Recteur.

CONSEIL : INSPE
COLLEGE : USAGERS

Inscrits	Votants	Bulletins blancs et nuls	Total suffrages exprimés	Taux de participation	Nombre de sièges à pourvoir	Quotient électoral (suffrages/sièges)
1444	27	2	25	1,87%	6	4,16666667

Listes et candidats	Nombre de voix par liste	Nombre de sièges obtenus par liste			Candidats élus
		Au quotient électoral	Au plus fort reste	Total	
Liste : "Former et être formé.e pour éduquer, enseigner, évoluer" Candidats : 1. Anne-Lise ACHARD 2. David GERENTON 3. Agathe FERRANDON DERET 4. Hugo CHEVASSUS 5. Margot MARTRES 6. Alexandre DESFOUGERES 7. / 8. / 9. / 10. / 11. / 12. /	25	6	0	6	Titulaires : Anne-Lise ACHARD David GERENTON Agathe FERRANDON DERET Hugo CHEVASSUS Margot MARTRES Alexandre DESFOUGERES Suppléants : / / / / / /
Totaux	25	6	0	6	

A Clermont-Ferrand, le 21/11/2019

Le Président de l'Université Clermont Auvergne
Mathias BERNARD



Ce procès-verbal est publié le 21 novembre 2019 sur le site Internet de l'Université Clermont Auvergne

CONSEIL : IUT de Clermont-Ferrand

COLLEGE : USAGERS

Inscrits	Votants	Bulletins blancs et nuls	Total suffrages exprimés	Taux de participation	Nombre de sièges à pourvoir	Quotient électoral (suffrages/sièges)
2337	80	16	64	3,42%	8	8

Listes et candidats	Nombre de voix par liste	Nombre de sièges obtenus par liste			Candidats élus
		Au quotient électoral	Au plus fort reste	Total	
<p>Liste : "Se rassembler pour l'IUT !"</p> <p>Candidats :</p> <p>1. Loup RUSAK 2. Clara PONCET-TABERLET 3. Thomas BOYER 4. Moana TCHOUBAR 5. Côme GRIENENBERGER 6. Kamila HANSALI 7. Yvan CAÇOTE 8. Alice LÉBOUCHER 9. Willy FENO 10. Émilie BONCHE 11. Guillaume PATOUILLARD 12. Alice BRICHET 13. Normann ZOLGER 14. Chloé ROUDIER 15. Aubin CHEYROUX 16. Mériem HANSALI</p>	64	8	0	8	<p>Titulaires :</p> <p>Loup RUSAK Clara PONCET-TABERLET Thomas BOYER Moana TCHOUBAR Côme GRIENENBERGER Kamila HANSALI Yvan CAÇOTE Alice LÉBOUCHER</p> <p>Suppléants :</p> <p>Willy FENO Émilie BONCHE Guillaume PATOUILLARD Alice BRICHET Normann ZOLGER Chloé ROUDIER Aubin CHEYROUX Mériem HANSALI</p>
Totaux	64	8	0	8	

A Clermont-Ferrand, le 21/11/2019

Le Président de l'Université Clermont Auvergne
Mathias BERNARD



Ce procès-verbal est publié le 21 novembre 2019 sur le site Internet de l'Université Clermont Auvergne

CONSEIL : École de Droit (élections partielles)

COLLEGE : B

Inscrits	Votants	Bulletins blancs et nuls	Total suffrages exprimés	Taux de participation	Nombre de sièges à pourvoir	Scrutin majoritaire
39	22	0	22	56,41%	1	

Candidats	Nombre de voix par candidat	Nombre de sièges obtenus par liste			Candidat élu
		Au quotient électoral	Au plus fort reste	Total	
Candidat : Anthony MAYMONT	3	/	/	3	Titulaire : Isabelle MOULIER
Candidat Isabelle MOULIER	19	/	/	19	
Totaux	22	0	0	22	

A Clermont-Ferrand, le 21/11/2019

Le Président de l'Université Clermont Auvergne
Mathias BERNARD




CONSEIL : École de Droit (élections partielles)

COLLEGE : BIATSS

Inscrits	Votants	Bulletins blancs et nuls	Total suffrages exprimés	Taux de participation	Nombre de sièges à pourvoir	Scrutin majoritaire
31	17	1	16	54,84%	1	

Candidats	Nombre de voix par candidat	Nombre de sièges obtenus par liste			Candidat élu
		Au quotient électoral	Au plus fort reste	Total	
Candidat : Ioana GOMES	16	/	/	16	Titulaire : Ioana GOMES
Totaux	16	0	0	16	

A Clermont-Ferrand, le 21/11/2019

Le Président de l'Université Clermont Auvergne
Mathias BERNARD



Ce procès-verbal est publié le 21 novembre 2019 sur le site Internet de l'Université Clermont Auvergne

CONSEIL : École d'Économie (élections partielles)

COLLEGE : A

Inscrits	Votants	Bulletins blancs et nuls	Total suffrages exprimés	Taux de participation	Nombre de sièges à pourvoir	Scrutin majoritaire
9	7	1	6	77,78%	1	

Candidats	Nombre de voix par candidat	Nombre de sièges obtenus par liste			Candidat élu
		Au quotient électoral	Au plus fort reste	Total	
Candidat : Pascale COMBES MOTEL	6	/	/	6	Titulaire : Pascale COMBES MOTEL
Totaux	6	0	0	6	

A Clermont-Ferrand, le 21/11/2019

Le Président de l'Université Clermont Auvergne
Mathias BERNARD



Ce procès-verbal est publié le 21 novembre 2019 sur le site Internet de l'Université Clermont Auvergne

CONSEIL : IUT d'Allier (élections partielles)

COLLEGE : A

Inscrits	Votants	Bulletins blancs et nuls	Total suffrages exprimés	Taux de participation	Nombre de sièges à pourvoir	Scrutin majoritaire
7	5	0	5	71,43%	1	

Candidats	Nombre de voix par candidat	Nombre de sièges obtenus par liste			Candidat élu
		Au quotient électoral	Au plus fort reste	Total	
Candidat : Jean-Louis ROBERT	5	/	/	5	Titulaire : Jean-Louis ROBERT
Totaux	5	0	0	5	

A Clermont-Ferrand, le 21/11/2019

Le Président de l'Université Clermont Auvergne
Mathias BERNARD



Ce procès-verbal est publié le 21 novembre 2019 sur le site Internet de l'Université Clermont Auvergne

CONSEIL : IUT d'Allier (élections partielles)

COLLEGE : USAGERS

Inscrits	Votants	Bulletins blancs et nuls	Total suffrages exprimés	Taux de participation	Nombre de sièges à pourvoir	Quotient électoral (suffrages/sièges)
1181	34	11	23	2,88%	2	11,5

Listes et candidats	Nombre de voix par liste	Nombre de sièges obtenus par liste			Candidats élus
		Au quotient électoral	Au plus fort reste	Total	
Liste : "Les étudiants de l'IUT d'Allier" Candidats : 1. Amandine VIEIRA 2. Arthur PALMIERI 3. Éline BREEVAART 4. /	23	2	0	2	Titulaires : Amandine VIEIRA Arthur PALMIERI Suppléants : Éline BREEVAART /
Totaux	23	2	0	2	

A Clermont-Ferrand, le 21/11/2019

Le Président de l'Université Clermont Auvergne
Mathias BERNARD



Ce procès-verbal est publié le 21 novembre 2019 sur le site Internet de l'Université Clermont Auvergne

CONSEIL : UFR de Pharmacie (élections partielles)

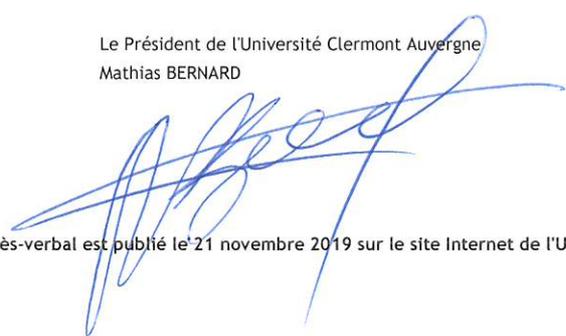
COLLEGE : BIATSS

Inscrits	Votants	Bulletins blancs et nuls	Total suffrages exprimés	Taux de participation	Nombre de sièges à pourvoir	Scrutin majoritaire
22	16	2	14	72,73%	1	

Candidats	Nombre de voix par candidat	Nombre de sièges obtenus par liste			Candidat élu
		Au quotient électoral	Au plus fort reste	Total	
Candidat : Anaïs VENUAT	14	/	/	14	Titulaire : Anaïs VENUAT
Totaux	14	0	0	14	

A Clermont-Ferrand, le 21/11/2019

Le Président de l'Université Clermont Auvergne
Mathias BERNARD



Ce procès-verbal est publié le 21 novembre 2019 sur le site Internet de l'Université Clermont Auvergne

CONSEIL : UFR de Médecine et des Professions paramédicales (élections partielles)
COLLEGE : B

Inscrits	Votants	Bulletins blancs et nuls	Total suffrages exprimés	Taux de participation	Nombre de sièges à pourvoir	Scrutin majoritaire
44	5	0	5	11,36%	1	

Candidats	Nombre de voix par candidat	Nombre de sièges obtenus par liste			Candidat élu
		Au quotient électoral	Au plus fort reste	Total	
Candidat : Carole GOUMY	5	/	/	5	Titulaire : Carole GOUMY
Totaux	5	0	0	5	

A Clermont-Ferrand, le 21/11/2019

Le Président de l'Université Clermont Auvergne
Mathias BERNARD



Ce procès-verbal est publié le 21 novembre 2019 sur le site Internet de l'Université Clermont Auvergne